



Les dipylidium

Qu'est ce que c'est ?

- Le **dipylidium** est un **vers plat de la taille d'un grain de riz**.
- Famille des cestodes.
- Le vers adulte est un parasite du **chien** et du **chat**.
-  **Transmissible à l'Homme.**



Signes cliniques



Il n'y a pas de symptômes graves, ce qui peut être observé :

- **démangeaisons anales**, le chien **se frotte les fesses contre le sol**, on dit que c'est **le signe du traîneau**,
- **léchage excessif** de la région anale,
- **présence de "grain de riz"** sur les couchages, les crottes ou sur le pelage de l'animal..

Le cycle de vie et transmission



- Le ver est présent dans l'intestin grêle des chiens et des chats.
- Le corps est composé de segments dit proglottis qui se détachent au fur et à mesure de sa croissance, ils sont parfois visibles dans les selles.
- Ces proglottis sont évacués par les selles ou sortent seuls par l'anus de l'animal. Ils sont beiges et mobiles.
- Puis ils se dessèchent et deviennent translucides.
- Ils contiennent les œufs du parasite, mais ne sont pas directement infestants.
- Ils doivent être d'abord avalés par des larves de puces ou de poux.
- Les larves de puces vivent dans l'environnement et se nourrissent de débris organiques. En ingérant les œufs contenus dans les proglottis de Dipylidium, elles deviennent porteuses du parasite. Une fois adultes, les puces vont sur le pelage des animaux. Les chiens et les chats se contaminent en avalant des puces adultes lorsqu'ils se toilettent ou se mordillent.
- C'est pourquoi, en présence de puces, il faut toujours vermifuger votre animal 3 à 4 jours après le traitement contre les puces.



Traitements

Il existe plusieurs types de traitements suivant **l'espèce**, et en fonction du **poids**, du **mode de vie** :

- en **pipette** (spot-on) à appliquer sur la peau,
- en **comprimé**,
- en complément du traitement faire un shampoing pour éliminer les proglottis sur le pelage.



Fréquence de vermifugation

- **chiots** : à l'âge de 2 semaines, puis à 4, 6 et 8 semaines, puis tous les mois jusqu'à l'âge de 6 mois.
- **chatons** : l'âge de 3 semaines, puis à 5, 7 et 9 semaines, puis tous les mois jusqu'à l'âge de 6 mois.
- **chiens et chats adultes** : tous les 3 mois.
- **chiennes et des chattes reproductrices** : doivent être traitées en même temps que leurs petits. Possibilité en fin de gestation avec un vermifuge larvicide.
- **Toujours traiter contre les puces avant le vermifuge.**

Demandez toujours conseil à votre vétérinaire.

Nom de l'animal :
Nom du traitement :
Posologie :
Date de renouvellement :